



Les transports collectifs sont la clé d'une véritable transition socio-écologique

Que le gouvernement du Québec s'engage à accroître le financement dédié au fonctionnement des transports collectifs :

Que le gouvernement du Québec s'engage à financer de manière permanente auprès de toutes les sociétés de transports collectifs québécoises l'accès à une tarification solidaire pour les personnes à faibles revenus;

Financer le fonctionnement des transports collectifs : un incontournable pour éviter les coupures de service et les hausses tarifaires

Lorsque l'on parle de financer le fonctionnement des transports collectifs, on parle de financer les dépenses d'exploitation. Celles-ci couvrent, entre autres, les salaires, l'entretien, l'énergie requise, et les frais administratifs des sociétés de transport. Elles représentent une part importante du budget des sociétés de transport, et sont pourtant souvent négligées. Résultats ? Coupures de services, fermeture de lignes comme les lignes Exo, menace de fermeture du métro de Montréal après 23h, moins de fréquence de passage des bus, hausses tarifaires. **La mobilité est un droit, il est temps qu'on se donne les moyens de l'assurer correctement pour tous-tes, notamment en finançant une tarification sociale.**

Aujourd'hui, les fonds publics alloués aux frais d'exploitations sont largement insuffisants. Par exemple, même si le Plan d'électrification et de lutte contre les changements climatiques (PEV 2023-2028) prévoit 990 M\$ pour l'opération du transport collectif (PADTC), cela est loin de combler le déficit qui se creuse de plus en plus chaque année¹⁷. En effet, ce budget couvre trop d'objectifs, comme l'électrification du transport scolaire, les frais de fonctionnement, le développement des pistes cyclables et tant d'autres. Rien que le maintien des offres actuelles et le renouvellement des infrastructures vieillissantes dépassent largement cette maigre estimation. Rien que pour le grand Montréal, l'ARTM déclare qu'en 2025, il manquera 561,3 millions de dollars simplement pour

¹⁷ Transit. Le transport collectif, solution incontournable dans un contexte de crises
https://www.transitquebec.org/wp-content/uploads/2024/02/Recommandations_Transit_2024-2025.pdf

maintenir les services actuels¹⁸. **C'est une situation insoutenable.** Si les fonds ne suivent pas, nous verrons inévitablement des coupures de service comme la fermeture anticipée de lignes de métro, des réductions de fréquence et des hausses tarifaires qui frapperont de plein fouet celles et ceux qui dépendent du transport en commun pour accéder à leur emploi, à des services publics, aux aides communautaires ou à leurs études.

Le déficit se creuse et le gouvernement provincial refile la responsabilité aux municipalités pour l'assumer, alors qu'il est pourtant de son devoir d'assurer des droits comme le droit à la mobilité à ses citoyens et citoyennes. Les municipalités, qui contribuent déjà à près d'un milliard de dollars annuellement pour financer ces opérations, sont incapables de payer une telle facture¹⁹.

Il est donc impératif de repenser la répartition des coûts, ainsi que le modèle de financement à long terme, incluant les paliers gouvernementaux supérieurs, pour garantir non seulement la survie, mais aussi le développement de services de transport collectif accessibles à tous-tes.

Aider les sociétés de transport à financer leurs opérations : une question de défense des droits

Alors que le gouvernement propose une gestion "optimisée" des budgets des sociétés de transport, une approche qui menace directement les conditions de travail et les salaires des employé.es – constituant la principale dépense de ces sociétés –, nous nous joignons à plusieurs organismes de la société civile pour affirmer que la solution est tout autre : il doit assumer ses responsabilités et financer adéquatement les opérations²⁰. **Ce financement est essentiel pour garantir l'accès universel aux transports, notamment pour les personnes les plus démunies.**

En effet, augmenter le financement des opérations est crucial pour réduire la dépendance des sociétés de transport à la vente de titres, ce qui permettrait d'introduire des tarifs plus abordables, notamment par une tarification sociale. La mobilité est un droit fondamental, et son inaccessibilité a de graves répercussions : elle entraîne l'isolement de certaines populations et prive des personnes d'un accès aux services essentiels, comme les banques alimentaires, ainsi qu'à l'éducation, l'emploi et la santé.

¹⁸ ATUQ. Budget provincial 2024–2025: L'impasse du financement du transport collectif demeure <https://www.artm.quebec/budget-provincial-2024-2025-limpasse-du-financement-du-transport-collectif-demeure/>

¹⁹ CMM. Financement du transport collectif : la CMM presse le gouvernement de présenter une deuxième offre à la hauteur des besoins. <https://cmm.qc.ca/communiqués/financement-transport-collectif-la-cmm-presse-le-gouvernement-de-présenter-une-deuxieme-offre-a-la-hauteur-des-besoins/>

²⁰ IRIS. Lorsqu'une firme comptable s'improvise experte en transport en commun. <https://iris-recherche.qc.ca/blogue/environnement-ressources-et-energie/sous-traitance-transport-commun/>

Le droit à la mobilité :

- La mobilité est ce qu'on appelle un *droit générique*, c'est-à-dire un droit qui conditionne le respect et la mise en œuvre d'autres droits, dont les droits au travail et à la santé.²¹
- En 2005, la Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ) parlait déjà de la mobilité comme un droit : *"Il convient d'abord de souligner que la mobilité est de plus en plus traitée comme un droit. Ne pas pouvoir se déplacer pour accéder au travail, à l'éducation, au logement, aux établissements de santé ou aux activités culturelles et de loisirs a des incidences certaines sur la qualité de la société qu'on a choisi de se donner. Le droit à la mobilité devient ainsi la porte d'accès à l'exercice de droits démocratiques élémentaires"*²²

L'inaccessibilité financière actuelle des services de transports - quand ceux-ci existent! - entrave indéniablement ce droit pour tous-tes et par la même occasion empêche les sociétés de transports de réaliser pleinement leurs mission « d'assurer, par des modes de transport collectif, la mobilité des personnes sur son territoire »²³

Financer le droit à la mobilité via la tarification sociale et les mesures d'accès universel : un passage obligé pour une transition qui ne laisse personne derrière.

C'est déjà clair, financer le fonctionnement des transports est également une question de justice sociale. À chaque coupure de service, ce sont les personnes en situation de précarité qui en souffrent le plus. La tarification sociale doit donc être au cœur de cette réflexion. En instaurant un système de tarification basé sur les revenus, nous pourrions réduire les inégalités et permettre aux plus démunis de se déplacer sans sacrifier d'autres besoins essentiels²⁴. Des villes comme Calgary ont montré que cela fonctionne. En offrant des réductions tarifaires importantes aux personnes à faible revenu, cette ville a non seulement permis à des milliers de personnes de se rendre au travail, mais elle a aussi amélioré leur qualité de vie, avec 97 % des bénéficiaires affirmant que cela avait un impact direct sur leur bien-être. De plus, 49% des bénéficiaires de la tarification affirment que celle-ci leur a permis de trouver un emploi ou un meilleur emploi²⁵. Cependant, un rapport de recherche de l'ATUQ est limpide : la tarification sociale ne pourra être mise en place sans aide financière de la part des différents paliers gouvernementaux.²⁶

Il en va de même pour le financement des mesures d'accessibilité universelle dans les systèmes de transport. À ce jour, seulement 27 des 68 stations du métro de Montréal sont équipées

²¹ Charte canadienne des droits et libertés, Loi constitutionnelle de 1982, art.6

²² Transport collectif et urgence d'agir, Mémoire de la FTQ, mars 2005.

²³ Loi sur les Société de transport en commun (S-30.01)

²⁴ MTPA, tarification sociale 101.

<https://transportabordable.org/wp-content/uploads/2019/06/tarif-social-101-brochure-mtpa.pdf>

²⁵ Idem

²⁶ ATUQ. Mandat de recherche sur la tarification sociale dans le transport en commun.

https://atuq.com/wp-content/uploads/2021/03/Rapport_tarification_sociale_ATUQ_VF.pdf

d'ascenseurs²⁷. Pourtant, ces infrastructures ne bénéficient pas uniquement aux personnes à mobilité réduite. Elles facilitent également l'accès aux transports pour les parents avec des poussettes, les voyageurs avec des sacs volumineux, ou encore les cyclistes, encourageant ainsi une approche plus pratique et multimodale des déplacements. Financer ces mesures est donc crucial pour améliorer l'inclusion et la flexibilité des réseaux de transport.

En conclusion, en **finançant correctement le transport collectif, nous offrons non seulement une alternative à la voiture, mais nous créons une société plus juste, plus équitable et plus résiliente face aux défis climatiques**. Refuser ce financement, c'est prendre le risque de voir le fossé se creuser encore davantage entre ceux qui peuvent se déplacer librement et ceux qui restent enfermés, faute d'autobus accessibles. De plus, c'est bien possible d'aller chercher les fonds pour le faire!

Aller plus loin : des groupes qui se mobilisent pour des transports pour tous-tes

- Mouvement pour un transport public abordable : consultez leurs publications sur la tarification sociale et le droit à la mobilité
<https://transportabordable.org/wp-content/uploads/2019/08/tarif-social-101-brochure-mt-pa.pdf>
 - [Justice climatique Montréal](#)
 - [L'ACEF du Nord](#)
 - [Écologie populaire](#)
-

²⁷STM. Accès au métro par ascenseur.

<https://www.stm.info/fr/infos/accessibilite-universelle/acces-au-metro-par-ascenseur>